

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**DES SÉMINAIRES POLONAIS.**

La vive adhésion qu'a rencontrée, parmi les catholiques, l'idée de créer en France des séminaires polonais, nous a rappelé un article publié sur le même sujet, il y a trois ans, par l'Univers. La pensée dès-lors n'était pas prématurée, mais il fallait de nouveaux crimes du persécuteur pour la rendre populaire, comme elle va le devenir chez tous les hommes qui ont un vrai sentiment de la liberté, et qui savent réellement de quel pain céleste vivent les nations proscrites. Nous reproduisons cet article tel qu'il a paru dans notre numéro du 13 février 1840.

**DU MEILLEUR MOYEN DE CONSERVER LA NATIONALITÉ POLONAISE.**

Lorsque la flotte de Louis XIV eut été anéantie, et que les Stuarts, par leur chute définitive, eurent expié, tout légitimes qu'ils étaient, le crime de leur lâcheté, de leur ingratitude et de leur désobéissance envers un maître plus légitime qu'eux, la France n'oublia pas cependant, que si son roi n'avait plus sur le trône d'Angleterre un frère, elle avait, elle, dans l'Irlande catholique, une sœur opprimée; que s'il n'était plus possible de rétablir le roi, il était encore possible et toujours indispensable, aux yeux de la foi comme aux yeux de la saine politique, de défendre la religion. Mais comment la défendre, cette religion proscrite? L'Angleterre était riche et triomphante, la France avait perdu vaisseaux et trésors, et l'Irlande, inerte de besoin et de misère, épuisée, à l'agonie, ne pouvait secourir que par ses prières ceux qui entreprendraient de la sauver. Pourtant la France ne désespéra point. Ses hommes d'Etat ne firent point de discours sur la nationalité irlandaise, ils n'adressèrent aux tyrans de l'Irlande ni protestations, ni menaces, ressources impuissantes et vaines, qui n'auraient fait qu'accuser leur impuissance. Mais voyant les écoles fermées, la messe défendue, les prêtres condamnés à la mort, ils fondèrent à Paris le séminaire des Irlandais, et ouvrirent avec générosité les couvents de France aux jeunes gens d'Irlande qui sentaient, au milieu des maux de la religion et de la patrie, grandir dans leur chaste cœur la plus sainte des vocations. La France alors était assez catholique pour comprendre que si, en Irlande, la foi menait un martyr, les confesseurs ni les vierges ne sauraient manquer, et que la foi ne périrait point. L'Irlande ne pouvait que prier: ce fut là-dessus que la France, avec le sublime bon sens des convictions chrétiennes, compta pour la sauver! En effet, chaque année, un certain nombre de jeunes gens des deux sexes quittaient leurs familles, et l'étoile de la mer venait guider à travers tous les obstacles ces captifs des flots et de l'hérésie. Malgré la pauvreté qui les menaçait de mille privations, malgré la tyrannie qui leur promettait des bourreaux au retour, ils gagnaient les rivages de France, les uns pour étudier la théologie et recevoir la prêtrise; les autres pour se former aux rudes labeurs de la vie religieuse, prononcer leurs vœux, ou tout au moins se fortifier par une éducation solidement chrétienne, contre les embûches et les douleurs de la persécution. Quand ce grand dessein, pour l'exécution duquel la France avait généreusement tout disposé, était accompli, prêtres, religieuses, laïques retournaient dans leur pays, comme autant de missionnaires. Ils y devenaient l'exemple et l'appui de leurs pauvres compatriotes; par leurs vertus, leur zèle, leur savoir, ils entretenaient ce feu sacré de la foi, de l'espérance, de l'amour, que Dieu, dans sa miséricorde, se plaît à faire brûler surtout chez les petits, les pauvres et les opprimés. On connaît les résultats de tant d'efforts cachés, mais persévérants et glorieux. Quand la France aveuglée ferma chez elle les sources pieuses de l'apostolat, la pauvre Irlande n'avait plus besoin d'y venir puiser de si loin: Dieu avait mûri les temps, la religion avait sauvé la nationalité, et du sein de cette nationalité combattue par le fer, la flamme et la corruption, mais toujours défendue et toujours ravivée par la prière, la liberté allait naître à la voix d'O'Connell.

tion parce qu'elle est un pays de plaines. Nous disons, nous, que si la Pologne veut rester catholique, elle restera une nation, parce que la Russie est un pays d'hérésie, et parce que Dieu est un Dieu de justice.

Mais c'est comme l'Irlande s'est sauvée, c'est comme nation catholique que la Pologne peut se sauver; c'est à ce titre seulement qu'elle a droit à nos secours, et que nous pourrions lui en donner d'efficaces. Si elle ne veut être qu'un Etat constitutionnel, comme l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre ou la France libérale, que nous importe son destin, et qu'y pouvons-nous? Qu'elle se fasse Russe d'esprit, de langue, de religion, de cœur: elle n'a point de meilleur parti; elle deviendra libre, quand les Russes ses sœurs le deviendront. A cet égard, de lâches abjurations la serviraient mieux que les discours dont nous sommes prodigues et dont le Czar s'amuse; mieux que nos émentiers et nos journalistes, qui n'iront pas la secourir; mieux que notre artillerie, que nous ne lui enverrons pas.

Où, si la Pologne ne veut que cela, si la France ne veut lui donner que cela, la Pologne n'est plus en effet qu'un pays de plaines habité par des philosophes; l'or et le fer également corrupteurs en auront bien vite raison; la perte de la religion entraînera sans retour celle de la nationalité; elle sera Russe, elle périra.

Une nation à qui l'on demande des martyrs, pécit dès qu'elle les refuse; et alors les autres nations lui tendraient en vain les mains pour la tirer de l'abîme; elles ne sauveraient qu'un cadavre, et verraient bientôt la corruption dissoudre ce corps qu'elles se seraient flattées de ramener à la vie.

Mais tel n'est point l'état de la Pologne. Comme jadis dans l'Irlande accablée, le cœur y bat encore pour la croix, les âmes poussent encore vers le ciel le cri d'espérance qui justifie et qui sauve; les martyrs sont prêts, et Dieu nous demandera, comme à Caïn, ce que nous avons fait de nos frères, si nous, qui sommes par sa grâce le plus puissant des peuples catholiques, nous ne les secourons pas.

Eh bien! que la France constitutionnelle et démocratique ose faire, dans la plénitude de ses forces, pour la Pologne, ce que la France monarchique épuisée et trahie de la fortune, ne craignait pas à l'encontre d'un ennemi tout puissant; que l'on fonde un ou deux séminaires polonais, que l'on ouvre quelques monastères aux femmes polonaises, que l'on permette aux uns et aux autres d'élever des enfants de leur pays, et nous osons affirmer que ces mesures seront plus pour le présent et l'avenir que l'envoi impossible d'une armée. Que l'on veuille seulement cela, et que l'on ne craigne pas les obstacles: Dieu saura bien les aplanir. Les prêtres polonais, élevés aux frais de la France, ramèneront dans leur patrie la science de Dieu, l'amour de Dieu, et l'estime du nom français; ils prêcheront, ils instruiront, ils mourront, s'il faut mourir; leur sang versé par les bourreaux sera plus de prosélytes encore que leurs paroles. Secondés bientôt par leurs disciples et par de pieuses femmes, ils n'exciteront pas le peuple à la révolte; ils l'engageront au contraire à se soumettre; mais en recommandant de rendre à César ce qui est temporairement à César, ils lui apprendront aussi à ne rendre qu'à Dieu ce qui n'est dû éternellement qu'à Dieu. Alors l'hérésie ne sera plus à craindre, la Pologne gardera sa religion, avec la religion sa nationalité, et quand la nationalité est sauvée, la liberté se retrouve tôt ou tard. Dieu vient un jour: Prenant par la main cette nation fidèle, il dit en présence du monde étonné: "Vous la croyez morte, elle n'est qu'endormie: levez-vous, ma fille, et marchez!"

Univers.

On lit dans l'Espérance de Nancy:

"L'excellent article de Français de l'Ouest, sur la création de séminaires polonais en France a déterminé l'un de nos abonnés à nous adresser la lettre suivante, que nous publions avec d'autant plus d'empressement, qu'elle éveillera d'universelles sympathies.

"Monsieur le rédacteur,

"Nous applaudissons de toute notre âme aux nobles inspirations de Français de l'Ouest, que vous avez reproduites dans votre dernier numéro. Et certes, si elles doivent trouver de l'écho quelque part, c'est dans le cœur des Lorrains, les frères à plus d'un titre des catholiques polonais. Aujourd'hui que nous jouissons des bienfaits sans nombre d'un de ses rois les plus illustres, son orgueil et le nôtre, aurions-nous des entrailles de bronze pour ceux qu'il a aimés comme

sès enfans d'une égale tendresse ? Pour nous, prêtres, pourrions-nous oublier que c'est dans un établissement fondé par Stanislas, que nous avons été formés à la science et à la vertu par d'habiles maîtres qui nous ont rappelé plus d'une fois, avec les sentimens de la plus vive et de la plus sincère gratitude, l'immense charité du dernier duc de Lorraine ? N'est-ce pas à la protection de Notre-Dame de Bon-Secours, et comme à l'ombre de sa chapelle bâtie par ce prince exilé, que les vétérans du sacerdoce trouvent aujourd'hui une retraite honorable ? Mais à quoi bon rappeler des souvenirs qui seront toujours vivans dans l'âme de tous nos compatriotes, puisque, comme vous le dites vous-mêmes, tous les sentimens de générosité, de patriotisme, de charité, de civilisation, de liberté, se réunissent pour solliciter la réalisation, dans notre province, d'un projet conçu par votre digne confrère. Une seule chose nous étonne et nous humilie à la fois, c'est que la pensée de ce beau et pieux dessein ne soit pas sortie d'un cœur lorrain. Le seul moyen d'effacer cette tache, est de nous mettre les premiers à l'œuvre. Le zèle éclairé de notre affectionné et vénéré Coadjuteur s'empressera de seconder nos efforts, et de se placer, selon sa coutume, à la tête du bataillon sacré qui s'arme pour conquérir, dans une guerre pacifique, la liberté de conscience, la première et la plus précieuse de toutes les libertés, dès qu'il verra en nous des hommes de courage et de bonne volonté. Hâtons-nous de saisir cette occasion de payer une partie de la dette immense que nous avons contractée envers cette valeureuse nation ; et si Dieu, dans ses insondables décrets, l'a condamnée à périr, ce que nous sommes loin de croire, que, du moins, un prêtre catholique, oui, n'y en aurait-il qu'un seul, député par les Lorrains, s'en aille la consoler dans son agonie, prier sur sa tombe et graver sur sa pierre funéraire : A L'HEROÏQUE POLOGNE, LA LORRAINE RECONNAISSANTE :

« Agréer les sentimens d'estime et d'affection, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et très dévoué serviteur.

« Un des membres du clergé du diocèse de Nancy. »

Un homme qui porte noblement un nom illustre, et qui souvent déjà a pris la plume (1) pour rappeler à la France et aux puissances catholiques les devoirs que leur imposent en ce temps de déclin du mahométisme, le réveil des populations chrétiennes de l'Orient, et les envahissemens toujours croissans du despotisme gréco-russe, nous adresse les réflexions suivantes qui nous semblent dignes de l'attention de nos hommes d'État, et auxquelles les événemens de la Serbie et de la Russie donnent en ce moment un nouvel intérêt. *Univers.*

AU REDACTEUR DE L'*Univers.*

Les fermens d'insurrection qui se manifestent tour à tour dans les diverses provinces turques sont produits par les idées chrétiennes et civilisatrices de l'Europe occidentale. Ces idées pullulent au milieu des nations asservies qui demandent leur émancipation. La France est devenue l'espérance des populations opprimées, depuis qu'elle a aidé à la délivrance d'une partie de la Grèce. Les hommes accablés sous les chaînes de la servitude tournent leurs regards vers cette nation généreuse, et leur confiance dans ses guerriers s'accroît en les voyant détruire les pirates et les hordes dévastatrices de l'Afrique septentrionale. Puisqu'elle supporte les travaux de ces améliorations sociales, et que son glaive réprime les oppresseurs de l'humanité, en préparant tant de bienfaits pour les peuples, pourquoi n'est-elle pas à la tête des nations pour continuer un mouvement si salutaire aux hommes ? L'expansion de son génie créateur, évangélique, civilisateur, chevaleresque, est désirable pour tous les peuples qui gémissent dans la servitude, la barbarie et la misère.

En voyant la Russie se préparer à la conquête de Constantinople sans que les autres puissances aient la sagesse de se déclarer d'une manière efficace, par une coalition préventive, contre ses projets, tout sincère catholique se demande : pourquoi les souverains catholiques ne se réunissent-ils pas afin de détourner les dangers imminens qui menacent leur Eglise. Les succès de la diplomatie russe n'amèneront-ils pas les Cosaques sur les peuples civilisés, et, en tout cas, le triomphe du schisme moscovite sur les populations conquises du Levant ? Possesseurs de Constantinople, les Russes se regarderont comme les héritiers des droits des Grecs, et leur patriarche voudra obtenir rang parmi l'empire. Les Czars viendront dès lors réveiller dans le Bosphore les prétentions du Bas-Empire, et ranimer les anciennes dissensions religieuses de l'Eglise occidentale contre les catholiques, afin d'accroître par le fanatisme religieux cette puissance qu'envie la cupidité des cosaques et l'ambition de leurs monarques.

Aujourd'hui la France a sans doute un double intérêt à arrêter les envahissemens du Nord sur l'Europe et l'Asie méridionale ; mais cet

intérêt n'est-il pas aussi celui de l'humanité et de la civilisation, puisqu'il s'agit de mettre une digue à la barbarie conquérante, de préserver le monde catholique des persécutions des schismatiques, et d'éloigner des peuples faibles une servitude dont on ne saurait prévoir la durée ? N'est-il pas aussi de l'intérêt des autres peuples catholiques et des puissances de second ordre de s'entendre avec les Hellènes, les Arméniens, les Maronites et les autres populations opprimées de l'Orient, pour déjouer les manœuvres des Fanariotes, qui travaillent non seulement à introduire les Moscovites à Constantinople, mais encore à fanatiser les schismatiques Grecs contre les Latins, en détruisant l'influence de la France sur les Hellènes mêmes qu'elle a arrachés à l'extermination d'Ibrahim, et sur les Grecs-unis de l'Archipel et de la Syrie ? Sous la protection moscovite, ces Fanariotes sont si audacieux, qu'en des temps malheureux, ils ont proposé à des Français catholiques de s'assurer une alliance durable avec les schismatiques, en leur sacrifiant la suprématie du Pape : c'est à dire qu'ils proposaient à des Français de ne plus reconnaître le Saint-Père pour chef de l'Eglise.

Les Princes de la catholicité ne sauraient donc assez appuyer nos intérêts religieux et politiques dans l'Orient afin de préserver l'Eglise des Latins des persécutions des populations schismatiques, dont l'esprit impérial deviendra menaçant pour les papistes par les succès des Druses à Constantinople. Les persécutions des Moscovites contre les Grecs-unis de la Pologne démontreront assez clairement quels seront les résultats de la domination russe sur leurs sujets futurs qui reconnaissent dans le Levant la suprématie du Pape. Elles seraient bien plus terribles pour les catholiques de l'Europe si jamais il était donné à la Russie de leur faire subir son joug. Les Czars, arrivés près de l'Italie, autrefois province du Bas-Empire, n'auront qu'à passer la mer Adriatique pour réclamer l'exarquat de Ravenne et les autres possessions du Saint-Père, en renversant l'ouvrage de Charlemagne, qui assura un apanage au successeur du prince des apôtres. Or, humainement parlant, ces conquêtes ne dépasseront pas la puissance colossale des Russes quand ils auront hérisé de canons les échelles du Levant, et lorsqu'ils auront discipliné les hordes de la Romélie et de l'Asie-Mineure, en faisant des Grecs autant de commerçans et de marins pour développer une puissance navale presque aussi formidable que celle des flottes réunies des nations occidentales.

Nos désirs tendent donc à voir réunir dans le même faisceau les forces des peuples catholiques, et aussi à voir le retour des Grecs schismatiques à la foi des Athanase et des Chrysostôme, qui firent la gloire de l'Eglise orientale, et qui étaient en communauté de prières avec l'Eglise latine. Nous voudrions qu'on arrêtât le mouvement de l'hérésie dans les populations schismatiques et protestantes qui s'agitent en Orient pour étendre leurs erreurs religieuses. Cette politique obtiendra les sympathies des populations opprimées, parce qu'elle protégerait leur émancipation en éclairant leur esprit dans les doctrines évangéliques. Ce serait travailler à détruire en Orient la double servitude du despotisme et du fanatisme, qu'il soit Turc ou Moscovite, en ouvrant les portes aux importations libératrices et civilisatrices en Grèce, à Constantinople, en Asie et en Afrique, partout où Dieu, par des signes éclatans, prépare des révolutions salutaires dans les croyances et les destinées des peuples.

Un chef spirituel pour tous les chrétiens ; la loi, au lieu du pouvoir arbitraire, pour les souverains ; l'esclavage aboli, tels sont nos vœux politiques, les vœux de notre charité catholique. La France a souvent répandu ses trésors et le sang de ses enfans sur les bords de la Méditerranée pour donner une meilleure existence aux peuples qui les habitent. Elle ne cesse de leur donner ses enseignemens, ses lois, les produits des sciences et des arts. Ses écoles sont gratuitement ouvertes aux étudiants qui veulent profiter de ses lumières ; pourquoi ses paroles et ses actions, si généreuses pour les opprimés, ne mériteraient-elles pas la confiance des peuples qui profitent de ses bienfaits ; et pourquoi son action politique ne serait-elle pas conforme à l'action morale qu'elle exerce sur le monde ?

N. STEPHANOPOLI DE COMNÈNE.

Né en Corse-grec-uni, et ancien attaché de l'ambassade de France près la Porte Ottomane.

## C O R R E S P O N D A N C E .

St. Paul, 15 octobre 1842.

M. L'EDITEUR,

Mécredi, 13 du courant, eut lieu la consécration de l'autel de l'église de cette paroisse, par Monseigneur de Montréal. Sa Grandeur arriva la veille sur les sept heures du soir. Le lendemain se fit

[1] M. de Comnène est l'auteur des ouvrages intitulés : *De la Colonie grecque de la Corse ; Du progrès social de l'Europe et du génie des colonies grecques, etc.*

la cérémonie avec une pompe inusitée dans cette paroisse. Les reliques avaient été déposées la veille dans une chapelle appropriée pour la circonstance et on alla, pendant l'office, les y chercher processionnellement avec un riche brancard porté par deux prêtres. L'église, quoique vaste ne put contenir qu'une partie des assistants accourus de toutes les paroisses circonvoisines, pour être témoins d'une des plus pompeuses solennités du catholicisme. La cérémonie ne finit qu'à 1½ heure du soir.

Après une heure de repos, Sa Grandeur monta en chaire et donna l'explication des cérémonies du matin, avec cette bonté, cette douceur qu'on lui connaît généralement. Après le sermon, on donna le salut et la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Mgr. s'embarqua ensuite pour le Village d'Industrie, au bruit des cloches et du canon qui ne cessa de gronder pendant toute cette journée de fête et de réjouissance; car c'est vraiment une belle fête, celle où notre digne évêque fait son apparition au milieu de nous. Oh! qu'il est beau le sentiment qui nous unit ainsi, nous catholiques, à notre premier pasteur. Cette fête ne s'effacera de sitôt de notre mémoire. Ce jour terminait le Jubilé de la paroisse.

En terminant, qu'il me soit permis d'exprimer un vœu, le vœu de toute cette paroisse, c'est que Sa Grandeur vive encore de longues années et qu'elle vienne encore souvent nous ranimer dans la foi, par sa douce présence.

Je suis, etc.

UN DU VILLAGE.

#### M. L'ÉDITEUR,

Je regrette qu'une plume plus exercée que la mienne n'ait pas encore fait part au public de la grande, belle et touchante cérémonie qui eut lieu à Berthier le seize du courant; je veux parler du spectacle touchant et du sentiment bien vivement senti par la paroisse de ce que Monseigneur avait bien voulu, avec sa bonté ordinaire, se rendre dans cette paroisse, pour y conférer l'ordre de la prêtrise à M. Charles Frs. Morisson, fils de Ch. Morisson, écuyer, en son vivant marchand de cette place: ce spectacle fut d'autant plus attendrissant pour plusieurs milliers de spectateurs que le plus grand nombre savait que ce jeune monsieur était né dans la paroisse même, y avait été baptisé et y avait passé plusieurs années. Ce fut un grand jour de fête certainement pour les habitants du lieu que celui où ce spectacle ravissant se déroulait à leurs yeux pour la première fois. Ce ne fut pas tout; le lendemain, une autre cérémonie non moins ravissante brilla encore à nos yeux, ce fut la première grand-messe solennelle du nouveau prêtre avec diacre et sous-diacre et prêtre assistant, à laquelle Mgr. officia paré avec ses officiers sacrés. J'oubliais de dire que le nouveau prêtre donna la communion, pendant sa messe, à tous les membres de sa famille présente. Enfin le tout se termina par des assemblées de tempérance et de Dames de la charité présidées par Mgr. et dans lesquelles un grand nombre de personnes s'enrôlèrent.

Berthier, 26 octobre.

V. V.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

Mgr. de Montréal a suspendu un instant ses courses apostoliques pour venir célébrer les fêtes de la Toussaint dans sa cathédrale. Sa Grandeur est repartie hier matin pour St. Constant afin d'y présider à la clôture de la mission qu'y donnent les révérends Pères Oblats. Mgr. doit être de retour ici pour dimanche prochain, jour fixé pour la clôture des exercices du jubilé.

MM. Kelly, curé de Sorel, et Raymond, Préfet des études au séminaire de St. Hyacinthe, ont quitté Montréal hier, se rendant à New-York, où ils doivent s'embarquer sur le paquebot l'Argo, faisant voile pour le Hayre le huit du courant. Ils doivent visiter l'Italie et l'Angleterre, et se proposent d'être de retour dans un an.

—Mgr. l'évêque de Sidymé a donné la confirmation le 27 dans l'église de Saint-Roch, à 302 personnes au nombre desquelles se trouvaient les trois sourds-muets qui ont communiqué pour la première fois il y a une quinzaine de jours. Sa Grandeur a aussi prêché. Il y avait beaucoup de monde à la cérémonie. Parmi les enfants de la première communion de cette année, confirmés ce matin, se trouvaient à peu près 70 grandes personnes.—  
*Gazette de Québec.*

#### ROME.

—Après une pieuse neuvaine, la fête de St. Soseph Calasanzio, fondateur des écoles pies, a été solennellement célébrée à Rome, le 27 août, dans l'église de St. Pantaléon. Mgr. J. M. Galligari, évêque de Narni, a officié à la messe et aux vêpres. Les cardinaux Patrizi, vicaire de Sa Sainteté et

protecteur de cet institut; Ostini, Polidori, Ferretti et Acton offrirent le saint sacrifice dans cette église, et le cardinal Gazzoli alla y vénérer les reliques du saint. L'après-midi, M. Raymond Pigiattelli, professeur de théologie et de droit canon au collège Urbain, exposa, dans un éloquent panégyrique, les œuvres et les triomphes de ce grand héros du christianisme, dont Rome surtout admira la charité, car elle en ressentit les effets.

#### FRANCE.

—On lit dans l'*Espérance Courrier de Nancy.*

«Dans une article de la *Gazette de Metz*, article dont nous n'avons pas à juger l'esprit, nous trouvons le paragraphe suivant:

«Est-ce que par hasard le grand œuvre de Juillet se sentirait aussi, comme je ne sais plus quel empereur romain, *devenir Dieu*, et qu'il aurait la prétention de dire comme le Dieu d'Abraham et de Jacob: JE SUIS CE-LUI QUI EST?»

«Nous avons toujours déploré, pour notre compte, l'habitude qu'ont certains journaux de faire intervenir, dans de misérables querelles de parti, les paroles les plus augustes des saintes Ecritures. Il y a peu de tems qu'à propos de la nomination de M. Crémieux à la députation, le *Journal des Débats* prêtait à l'avocat israélite le langage de notre divin Sauveur; la *Gazette de Metz* est trop sincèrement religieuse pour vouloir marcher sur les traces du journal de la rue des Prêtres, et nous sommes convaincus que l'inconvenance de la citation que nous venons de rapporter à échappé à la surveillance de sa rédaction. Nous l'engageons donc à y prendre garde. Dans l'ancienne loi aucune bouche humaine n'était trouvée digne d'articuler le nom adorable de JÉHOVAH; et quoique la loi de crainte ait fait place à la loi d'amour, rien ne saurait excuser de pareils écarts sous la plume d'écrivains catholiques.»(1)

—Une charge, dont la création était sans exemple dans la France ecclésiastique, vient d'être instituée par Mgr. l'évêque de Poitiers: c'est celle d'historiographe de ce diocèse; il en a investi M. l'abbé Ch. Auber, chanoine honoraire, dont le zèle et le savoir répondront aux vues du prélat. Suivant l'ordonnance de Mgr. Guillon, l'historiographe s'occupera de la recherche et de la conservation de toutes les pièces relatives à l'histoire ecclésiastique du Poitou; de la rédaction de cette histoire, soit dans ses développemens, soit dans ses faits particuliers; enfin, il prendra des notes sur les évènements contemporains qui rentreront dans les attributions de sa charge.

Recueillir ainsi des documens épars, et pour la plupart ignorés, c'est jeter en quelque sorte les premiers fondemens d'une histoire générale de l'Eglise de France; c'est travailler aux intérêts communs de cette Eglise que d'obvier à la perte complète ou à l'oubli de ces précieux restes de l'antiquité ecclésiastique. Il y a, disons-le encore, avantage pour les études historiques, et édification pour les fidèles. Aussi ne peut-on qu'applaudir à la mesure de Mgr. l'évêque de Poitiers, et désirer qu'elle soit adoptée dans les autres diocèses.

—La translation de la tête de saint Salvy, patron de la paroisse de Sauvagnas, vient d'avoir lieu dans cette localité. La niche destinée à recevoir la relique n'avait de remarquable que sa grande simplicité; mais la piété des fidèles formait un contraste suffisant pour donner de l'éclat à ce qui n'en avait pas.

Il faut le dire, le tems qui court n'est pas si défavorable au triomphe du christianisme, nous nous méfions trop d'un siècle qui est plus notre ami qu'on ne pense. Le peuple, si bon juge quand on ne l'empêche pas de voir la vérité, a su remettre ses espérances sous le patronage de la foi.

—Les espérances des diocésains de Metz sont déçues. Ce n'est point M. Chalandon, mais M. Dupont-des-Loges qui est nommé au siège épiscopal de cette ville. L'ordonnance en a été signée au château d'Eu, ainsi que celle qui nomme M. l'abbé Dufêtre évêque de Nevers.

Mais le diocèse de Metz trouvera, dans M. Dupont-des-Loges, un ecclésiastique plein de piété et de sagesse, qui se conciliera bientôt l'estime et l'affection du clergé et des fidèles. Vicaire-général d'Orléans depuis deux années, il a montré un talent administratif, au succès duquel contribuera son esprit judicieux et conciliant. Il saura maintenir les établissemens fondés par son vénérable prédécesseur, et développer les œuvres de charité créées sous les auspices de Mgr. Besson.

Quant à M. Dufêtre, premier vicaire-général de Tours depuis 1825, il a une longue expérience de l'administration. Nos lecteurs savent avec quel zèle apostolique il a évangélisé plusieurs fois la plupart des diocèses de France. Esprit élevé, caractère ferme, parole éloquente, ardeur qui ne connaît point la fatigue, il réunit toutes les conditions du succès le plus consolant. Le diocèse de Nevers ne pouvait recevoir un pasteur plus digne de sa confiance, plus capable de rétablir dans le clergé, si elle était troublée, cette

[1] Il y a quelque tems une impiété d'un autre genre fut jetée dans un article du *Courrier des Etats-Unis*, article reproduit par une feuille de cette ville, sans que personne, que nous sachions, se soit mis en frais d'en faire justice. Une absence que nous fûmes obligé de faire ne nous permit de voir l'article en question que lorsque l'opportunité de la réflexion n'existait plus. Voici du reste de quoi il s'agissait. A l'occasion d'un fleuve américain que cherchaient à posséder exclusivement deux Etats rivaux; le *Courrier des Etats-Unis* disait que c'était là un genre d'escamotage auprès duquel ceux de Moïse n'étaient que des jeux d'enfants. Cette impiété toute crue doit blesser non seulement les catholiques, mais tous ceux qui croient à la divinité des livres saints; et le nombre en est grand, il nous semble, même en Amérique. Nous sommes surpris qu'un écrivain qui s'est posé souvent en champion du catholicisme en Amérique, se soit oublié au point de ne pas sentir l'inconvenance d'une semblable impiété; et nous sommes plus surpris encore que dans notre catholique Canada on se soit fait l'écho de cette inconcevable aberration.—*Ed. M. R.*

l'harmonie dont les ministres du Seigneur doivent donner l'exemple aux Peuples.

—On lit dans le *Journal des Villes et des Campagnes* du 25 Septembre :

C'est demain lundi que s'ouvrira, au séminaire de Saint-Sulpice, la retraite pastorale du diocèse de Paris. Mgr. Assre, de retour de sa maison de campagne de St. Germain-en-Laye, la présidera.

—On démolit les anciennes écuries de l'archevêché de Paris, situées entre les rues Massillon et Chanoinesse. Sur leur emplacement doit s'élever le nouveau palais archiépiscopal.

—Après une tournée pastorale de plus d'un mois, Mgr. le cardinal-archevêque de Lyon est rentré, le 20, dans cette ville.

## ALGÉRIE.

—Il y a quelque tems, Mgr. l'évêque d'Alger a visité l'île de Rachgoun, où il a baptisé le seul enfant qui fût né sur le pays depuis l'occupation.

Mgr. Dupuch vient de nommer un curé pour Mers-el-Kébir, dont la population augmente considérablement. C'est aujourd'hui un gros village, mais qui n'a ni église, ni école, et où manquent tous les établissemens nécessaires.

Le prélat est incessamment attendu en France, d'où il retournera à Pavie, pour y aller prendre la célèbre relique de saint Augustin, accordée par les autorités civile et diocésaine de ce pays. A ce sujet, S. S. Grégoire XVI a adressé à Mgr. Dupuch le bref le plus encourageant et le plus flatteur.

Un bâtiment de guerre français transportera, dit-on, ce trésor à Alger avec tous les honneurs militaires. La garde de la précieuse relique sera confiée aux trappistes, dont le monastère aura bientôt son local.

—On annonce l'arrivée probable et prochaine à Alger des Frères des écoles chrétiennes. On espère que tout obstacle à cet égard sera levé.

## PRUSSE.

—On vient de fiancer, à Berlin, 30 jeunes filles à autant de missionnaires protestans qui sont, en ce moment, dans les Indes-Orientales. Elles se mettront en route au premier jour, afin d'aller rejoindre leurs époux.

## RUSSIE.

C'est le 11 septembre qu'a eu lieu, à la chapelle du palais de Tsarkoû-Sélo, le baptême de la grande-duchesse Alexandra, fille de S. A. I. le duc de Leuchtenberg. A cette occasion, il y a eu le même jour, à Saint-Petersbourg, procession de la croix de la cathédrale de N.-D. de-Casan au monastère de Saint-Alexandre-Newski, et le soir la ville a été illuminée.

## HOLLANDE.

—Nous apprenons de Hollande, que le 8 septembre un jeune homme, nommé Pierre Zouteudyx, a solennellement abjuré le protestantisme dans l'église de Stromproyk. Né d'un père protestant et d'une mère catholique, il ne cessait, depuis trois ans, de solliciter son admission dans l'église romaine.

## HONGRIE.

—S'il faut en croire une lettre de Hongrie, citée par un journal, l'évêque de Grosswardein, adversaire des mariages mixtes, aurait résigné ses hautes fonctions, et le Pape l'aurait nommé archevêque honoraire.

## SUISSE.

—On annonce que le gouvernement actuel de Lucerne, aussi sincèrement attaché à la religion que le précédent lui était hostile, a prié le Souverain-Pontife de désigner de nouveau Lucerne comme la résidence de son représentant. Le Saint-Père vient d'accéder à cette demande. Voilà donc le canton principal de la Suisse catholique réconcilié avec Rome. Cet événement a d'autant plus d'importance que Lucerne doit être, l'année prochaine, le canton directeur pour toute la confédération helvétique.

—Les catholiques de Lausanne ont fondé une école catholique qui est dirigée par des religieuses françaises. La commission des écoles du canton de Vaud a consacré trois jours entiers à l'inspection de cette école, et elle a déclaré qu'elle était incomparablement la meilleure de celles du canton.

## NOUVELLES POLITIQUES.

4 heures et demie du matin.—Au moment où nous mettons sous presse, nous appercevons, de notre localité, un incendie qui, autant que nous pouvons en juger, se trouve dans la direction du marché Ste-Anne.....

P. S.—6 heures.—On nous annonce à l'instant que l'incendie a consumé la librairie de M. Graham, rue St. François Xavier, vis-à-vis le Bureau de Poste. On est parvenu à s'en rendre maître.

—Les honorables Procureur-Général et Solliciteur-Général, MM. Laontaine et Aylwin sont partis le 31 oct. pour se rendre à Kingston. On dit que M. Lafontaine doit passer une partie de l'hiver au siège actuel du gouvernement.

Nous reproduisons de la *Gazette de Québec* d'hier, l'article qui suit, où se trouvent annoncés les nouveaux arrangements arrêtés pour la rédaction de ce Journal, à compter du 6 Novembre prochain :

“ Pour mettre fin aux bruits et aux suppositions concernant la *Gazette de Québec* et le *Canadien*, nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que M. PARANT, jugeant sa position comme gressier du conseil exécutif incompatible avec la qualité de journaliste, a cru devoir rompre ses liaisons avec la presse, et qu'en conséquence la société qui existait entre lui et M. FRECHETTE, comme propriétaires du *Canadien*, est dissoute à compter du 6 novembre

prochain, époque à laquelle expire le semestre courant des abonnements à leur journal. M. FRECHETTE, devenant alors seul propriétaire du *Canadien*, en a confié la rédaction, à partir de la même époque, à M. MACDONALD, rédacteur actuel de la *Gazette de Québec*. La liaison de M. MACDONALD avec la *Gazette* cesse à la fin du présent mois.”

Canadien.

—Les propriétaires de “*La Gazette de Québec*” (feuille française) regrettent beaucoup d'avoir à annoncer que la publication en sera suspendue à la fin du semestre qui expire le 31 octobre courant.

Ce serait une tâche agréable pour les propriétaires de faire revivre, dans des circonstances plus propices, une publication en langue française qui a maintenant existé, en liaison avec “*The Quebec Gazette*,” pendant soixante et dix-huit ans; et si de telles circonstances se présentaient un jour, ils donneront avis à temps de leurs intentions.

Bureau de la Gaz. de Québec, 19 rue la Montagne.

29 octobre 1842.

Certains journaux qui se montrent hostiles à l'arrangement Ministériel actuel, prennent avantage de la déclaration d'un journal, ami de cet arrangement, mais qui en repousse le motif avoué, savoir, d'appeler au pouvoir quelques hommes appartenant à l'origine qui en avait été exclue jusqu'à présent. Nous aussi avons toujours protesté contre les distinctions nationales, mais nous ne pouvons concevoir comment on peut faire au chef de l'Exécutif un sujet de reproche d'avoir appelé auprès de lui deux ou trois hommes en tant que Canadiens Français. Il y a, ce nous semble, dans ce procédé une franchise et une honnêteté qui devraient attirer des éloges plutôt que du blâme à son Excellence le gouverneur Général; car quand il n'aurait pas déclaré qu'il associait ces Messieurs à son Gouvernement parce qu'ils étaient Canadiens Français, il n'en aurait pas été moins constant que leur élévation était due à leur origine; personne ne se fût mépris sur ce point; personne n'eût donné un autre sens à leur nomination. Alors pourquoi ne pas le dire? Bien certainement on ne peut accuser Son Excellence de vouloir perpétuer les distinctions nationales par un acte qui est la plus solennelle protestation possible contre l'existence de pareilles distinctions dans le gouvernement du pays. Personne ne niera sûrement qu'il a régné jusqu'à nos jours dans notre gouvernement un système d'exclusion nationale bien prononcé, qui a été longtemps l'objet des plaintes du pays, et qui a été reconnu exister par tout le monde: en un mot c'est de l'histoire que cela, ce n'est plus un sujet de discussion. Eh! bien, qu'a fait Sir CHARLES BAGOT? il a déclaré que le gouvernement ne devait plus marcher d'après un pareil système, et qu'il adoptait le principe de la “justice égale” proclamée, ironiquement, comme on pourrait le croire, par son prédécesseur, mais que lui seul a su faire prévaloir. Il eût bien pu dire, il est vrai, qu'il remodelait son Conseil Exécutif d'après le principe général et plus large en apparence de la confiance populaire, mais dans le cas actuel l'effet eût été le même. Pour le Bas-Canada la masse du peuple, le peuple c'est la population Canadienne Française: le reste n'est qu'une fraction. Les mêmes criailleries se seraient élevées, le gouvernement aurait été l'objet des mêmes vitupérations, et peut-être y eût-on ajouté le reproche d'hypocrisie, de chercher à céder la cause à l'effet du changement ministériel.

Au reste, ce ne devrait pas être, à notre avis, à ceux qui ont toujours réclamé une administration juste et honnête du gouvernement, et qui partant se sont montrés les amis d'une population maltraitée, à reprocher au chef de l'Exécutif une déclaration qui est en elle-même un acte de justice. En effet n'est-ce pas en tant que Canadiens Français que nous avons été opprimés et rabaisés sous les prédécesseurs de Sir CHARLES BAGOT, et que nos lois, nos usages et nos institutions ont été l'objet des plus cruelles avanies, comme des attaques les plus destructives? Et le Représentant actuel de Sa Majesté en nous réhabilitant en cette qualité, n'a-t-il pas comblé la mesure de la justice qu'il nous rendait, de même qu'on avait avant lui comblé, fait déborder la mesure de l'injustice dont on nous avait abreuvés? Laissons les hérauts du camp ennemi lui en faire un sujet de reproche et d'accusation, mais que nos amis, les amis de la justice et du bon gouvernement ne se rendent pas leurs échos, ou ne leur fournissent pas des armes contre ceux qui ont proclamé notre réhabilitation, et accompli notre admission sur le pied de l'égalité dans la grande famille britannique. Du 16 septembre 1842 date ce grand événement; jusque là nous avons été dans une espèce d'ilotisme politique, dans une position inférieure à celle des autres populations britanniques; nous n'étions pas gouvernés, nous étions dominés et exploités; l'homme de l'origine favorisée pouvait se regarder comme un être supérieur, issu d'un sang plus noble que le nôtre. Le 16 septembre a passé le niveau sur toutes les origines, et dans les hommes parmi lesquels on pouvait reconnaître des maîtres, il n'y aura plus à l'avenir que des frères; le 16 septembre a frappé à la racine de toutes les distinctions nationales reconnues dans la pratique du gouvernement, et de tous les maux qui en découlaient pour tous les habitans de ce pays de quelque origine qu'ils fussent.

Voilà ce qu'a fait Sir CHARLES BAGOT, ce qu'il a fait franchement et hautement, sans équivoque ni réserve, et ce sans quoi son œuvre n'eût peut-être pas été complet. Et parmi nos amis, ils s'en trouverait qui, par un accès de scrupule, lui en feraient un reproche? Nous aimons à croire que la réflexion fera disparaître ces scrupules, et que sous les drapeaux de la justice il n'y aura qu'une voix pour remercier le chef de l'exécutif, non seulement de ce qu'il a fait, mais encore de la manière dont il l'a fait, surtout lorsque l'on verra que l'ennemi tire des armes de l'exception à la forme qui a été oppo-

séo contre le procédé de Son Excellence.

Canadien

Ce que nous pouvons signaler de plus important des journaux de Montréal est la dispute qui s'élève entre eux au sujet de M. Lafontaine. Tous sont obligés d'avouer que ce Monsieur a pris une noble position en face du pays et, que malgré la divergence d'opinions et de principes tous confessent qu'il mérite l'estime et l'admiration de tous les partis. Ils déclarent cependant tous, en approuvant sa franchise, la droiture de ses intentions, qu'il erre, mais qu'il erre de bonne foi. Nous tenons compte au *Courrier* et autres de leur bonne foi, de cette bonne foi qu'il n'ont pas toujours eue. Leur langage sur les mêmes hommes est tout différent de ce qu'il était il n'y a pas longtemps. Auparavant c'étaient des hommes sans principes, aujourd'hui ce sont des hommes honnêtes, désintéressés, tous de principes; seulement ils sont dans l'erreur. Comme tout change selon les circonstances. Quelque bon matin le *Herald* et les autres journaux de Montréal s'éveilleront à l'idée que les Canadiens ont raison, que Sir C. Bagot, a fait un acte sublime de politique et de générosité, que Lord Sydenham, avec toutes ses ruses, toute sa perfide politique n'a commis que de grossières erreurs; puisqu'en effet un instant à suffi pour renverser cet édifice en apparence inébranlable. Ils diront que ce qui est rationnel dans sa construction ne périra pas si vite.

Idem.

*Horrible naufrage.*—Le *Journal du Havre* donne de longs détails sur le naufrage du trois mats *Liopotoina Rosa*, qui parti de Bayonne dans les premiers jours du mois dernier, pour Montevideo, avec plus de 300 passagers, la plupart émigrants du pays lorsqu'il s'est perdu, en arrivant sur les rescifs appelés les Castillos, à l'embouchure du Rio de la Plata: 231 personnes, hommes, femmes et enfans, sont périés victimes de ce sinistre. Parmi les personnes sauvées, nous remarquons le nom de Napoléon Duchesnois, médecin du bâtiment, et ceux de plusieurs religieuses espagnoles. Nous croyons que ce M. Duchesnois est un jeune médecin Canadien, émigré pendant nos troubles. Il se dévoua généreusement avec le capitaine, le lieutenant, un novice et un mousse, au salut des passagers, après que tout le reste de l'équipage eut lâchement abandonné son poste.

Idem.

—Nous aurions dû annoncer plus tôt le retour au Canada de l'honorable M. JOHN FRASER de cette ville, qui se trouvait au nombre des passagers sur le steamer *Unicorn*, arrivé dans notre rade le 20 de ce mois. La rapidité des communications, tant par le moyen des bateaux à vapeur (ces messagers ailés) que par le chemin de fer qui sont déjà très nombreux en Europe, est telle, que M. Fraser dans le court espace de onze mois et demi a pu visiter plusieurs points de la Palestine et de la Syrie, outre diverses parties de l'Europe, ainsi qu'on va le voir par un précis de son voyage.

M. Fraser quitta Québec le 2 novembre dernier, faisant route par les Etats-Unis pour l'Angleterre où il est arrivé après vingt-et-un jours de passage. Le 2 janvier, il quitta l'Angleterre pour Alexandrie, où il arriva le 19. Ayant trouvé des compagnons de voyage, il choisit une petite felouque grecque pour se rendre au Caire. Arrivé en cet endroit après les préparatifs nécessaires pour se munir de guides, dromadaires et chameaux, il quitta le Caire le 8 février, et passant par le désert de El Arich, se rendit heureusement à Jérusalem le 21. Après un séjour d'une semaine dans la cité sainte, pendant laquelle M. Fraser fut logé au couvent des moines latins, il visita à plusieurs reprises le saint sépulchre ainsi que les autres lieux rendus si célèbres par les grands événements qui s'y sont passés. En se rendant à St-Jean d'Acre, il visita Jéricho, le Jourdain, la Mer-Morte, et Nazareth. Laissant la Palestine, il se rendit à Beyrouth en Syrie, d'où il traversa la Méditerranée pour se rendre à Smyrne, après avoir visité l'île de Rhodes, et de suite arriva à Constantinople le 18 mars.

Dans cette belle capitale de la Turquie M. Fraser séjourna pendant plusieurs semaines; il en partit le 17 mars pour aller à Athènes, visitant aussi les autres villes principales de la Grèce. Remontant ensuite la Mer Adriatique, il s'est rendu à Trieste en Autriche, et de là s'est dirigé sur Vienne, visitant successivement Prague, Dresde, Leipzig, Berlin, Francfort, Cologne, etc., et traversant la Belgique, s'est rendu à Ostende, et de là à Londres où il est arrivé à la fin d'août dernier.

A son arrivée à Londres, les directeurs et les actionnaires de la Banque de Québec, par l'entremise de leur agent, ont présenté à M. Fraser une superbe tabatière d'or, incrustée de pierres d'un grand prix, et d'un travail admirable, comme un témoignage des services rendus par M. Fraser à cette institution comme son président depuis plusieurs années.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. Fraser, au grand contentement de ses amis, est revenu de ses voyages en bonne santé, apportant avec lui plusieurs objets de vénération qu'il s'est procurés à Jérusalem, et dont il a fait des cadeaux à plusieurs des communautés religieuses de cette ville.

Gazette de Québec.

FRANCE.

—Tout le monde comprend que le traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis tue le droit de visite.

«D'après un journal belge, les deux nations ne surveilleront la répression de la traite que sous leur propre pavillon. On peut dire que le droit de visite est maintenant tombé dans l'eau. L'Angleterre ne pourra pas exiger de la France, de la Prusse et de l'Autriche, qui se sont plus ou moins engagées dans la question du droit de visite, ce qu'elle a positivement abandonné dans son traité avec l'Union.»

Ainsi, ce n'est pas seulement le droit de visite, tel qu'il est stipulé au dernier traité de 1841, qui doit tomber, selon ce journal: ce sont les traités an-

térieurs, et, pour nous, ceux de 1831 et 1833. M. Guizot voudrait-il pousser jusqu'à la pratique la conclusion naturelle du traité anglo-américain?

*Journal des V. et des Campagnes.*

ANGLETERRE.

Un conseil privé devait être tenu le 27 sept. à Windsor; on y devait convenir d'une proclamation pour proroger le parlement anglais du 6 octobre à une époque plus reculée.

—Dans les districts manufacturiers d'Angleterre, les ouvriers reprennent partiellement leurs travaux. La famine, dit un journal, les met à la discrétion des fabricans.

—Pendant son voyage d'Ecosse, la reine Victoire a promis qu'elle ferait tout son possible pour mettre à la mode les tartans écossais; elle tient parole; depuis son retour à Windsor, elle n'a cessé de porter dans sa toilette quelque tartan. Le prince de Galles et la princesse royale, quand ils sortent, sont également affublés de tartans. Les dames d'honneur et les personnes de la maison de la reine, pour imiter l'exemple de la souveraine, se mettent également à porter des tartans.

—Le *Morning-Chronicle*, rapporte que le marquis de Breadalbane a fait empailler, par un naturaliste d'Edimbourg, plusieurs oiseaux tués sur ses terres par le prince Albert. Ce que c'est que l'esprit de courtoisie!

On évalue à 60,000 liv. st. (1,500,000 fr.) la somme que ce noble marquis a dépensée pour fêter S. M.; c'est plus d'une année de ses revenus, qui s'élèvent à 45,000 liv. st.

—Lorsque S. M. Victoire se trouvait au château de Taymouth, les pensionnaires de l'hospice des aveugles de Glasgow lui ont fait remettre en cadeau un coussin de soie à franges pour un sofa. A ce coussin étaient joints plusieurs autres échantillons du talent des aveugles, ainsi qu'une jolie petite raquette pour le prince de Galles. La reine a admiré le talent de ces malheureux et a chargé lady Belhaven de remettre de sa part 10 liv. sterl. (250 fr.) à l'hospice.

—Quatre beaux chevaux espagnols sont arrivés ces jours-ci à Windsor; ce sont des présens de la jeune Isabelle d'Espagne à la reine Victoire, qui en a choisi deux pour elle, et a offert les deux autres à son mari.

BIOGRAPHIE.

M. BERRYER.

Nous emprunterons, dans cette notice sur Mr. Berryer, les détails biographiques proprement dits, à un ouvrage qui nous a paru réunir toutes les conditions d'indépendance et d'équité. Quant à l'appréciation de l'orateur, nous laisserons parler un de nos plus éloquens publicistes, M. de Cormenin, qui nous a donné l'esquisse si spirituelle, si originale et si vraie de nos principaux orateurs politiques.

M. Berryer (Pierre-Antoine) naquit à Paris, le 4 janvier 1790. Sa première jeunesse s'écoula au sein de sa famille; mais dès que les jours orageux de la tourmente révolutionnaire furent passés, il quitta la maison paternelle, et fut envoyé au Collège de Juilly, où il reçut une éducation religieuse. Cette éducation première a été si puissante sur son esprit, que le matérialisme des affaires n'a jamais pu ébranler sa foi catholique, et qu'il prit même, au sortir du collège, la ferme résolution d'entrer dans un séminaire et d'embrasser la carrière ecclésiastique. L'autorité de son père et les conseils d'un prêtre respectable le détournèrent de cette voie.

Indépendamment de la science du droit et de la procédure, dans laquelle M. Berryer fut sagement dirigé par la tendresse éclairée de son père, il étudia sous des maîtres habiles la botanique, la minéralogie, la physique, la mécanique, l'anatomie comparée; il suivit aussi les cours de rhétorique et d'éloquence auxquels il lui était possible d'assister; c'est ainsi qu'il apprit à la fois les sciences, la philosophie, la littérature et la poésie; car il faisait des vers comme tous les jeunes gens de son âge, et tenta même quelques essais dramatiques qui n'ont jamais vu le jour. Enfin il se livra exclusivement à l'étude du droit et à la carrière du barreau.

Les débuts de M. Berryer au barreau eurent lieu en novembre 1814; ils furent marqués par de beaux triomphes. Il se distingua surtout par son aptitude dans les causes commerciales, et par sa connaissance profonde des affaires, à laquelle il joignait une facilité peu commune pour la réplique, et une argumentation logique et nerveuse qui le placèrent au premier rang parmi ses collègues, dès ses premiers pas dans la carrière.

M. Berryer assista son père et Me. Dupin dans le procès du maréchal Ney; il avait même d'abord été convenu qu'il répliquerait à M. Bellart.

M. Berryer défendit d'autres grandes causes politiques. Il prit la défense du maréchal-Je-camp baron Debelle; le procès du général Cambroñne fournit à M. Berryer une occasion solennelle de faire éclater son éloquence; il obtint un magnifique succès dans cette grande affaire: le conseil de guerre déchargea le général Cambroñne des accusations qu'on avait soulevées contre lui, et ordonna sa mise en liberté vingt-quatre heures après le jugement, conformément au décret voulu par la loi.

M. Berryer plaide si bien, et son éloquence est si entraînante, qu'il lui est souvent arrivé de gagner non-seulement l'estime et l'amitié, mais encore la clientèle de sa partie adverse. Il plaidait en 1819 pour M. Seguin contre M. Ouvrard, quand ce dernier vint lui faire compliment et le prier de vouloir bien se charger de ses affaires.

—Mais je plaide contre vous, dit M. Berryer.

—Oui, dans cette affaire, lui répondit M. Ouvrard; mais j'en ai d'autres,

et contre d'autres personnes que M. Seguin ; et ce sont celles-là que je veux vous confier aujourd'hui.

C'est pour l'une des affaires Ouvrard que M. Berryer a fait, sur la finance, ces études profondes qui l'ont rendu si fort pour cette partie, qui nous ont valu tant de beaux discours à la Chambre, et qui le font consulter encore tous les jours par les gens les plus versés en ces matières.

On cite comme des modèles du genre ses plaidoiries à propos des marchés de la guerre d'Espagne (affaire Ouvrard). Il y avait de tout dans cette affaire, du droit, de la politique, des chiffres, du scandale : la passion était glissée jusque dans Barème.

Mais un plus vaste théâtre allait s'ouvrir devant M. Berryer. Les combats parlementaires venaient s'offrir à lui. M. de Labourdoulaye quittait la Chambre électorale pour entrer dans la pairie, et le grand collège du Puy était déjà convoqué pour élire un député. M. Berryer, nommé président du collège, fut proclamé député à une forte majorité ; il n'avait atteint l'âge fixé par la loi constitutionnelle que depuis seize jours seulement.

Les Chambres furent convoquées au mois de mars suivant (1830). Il prit la parole pour la première fois dans la fameuse Adresse des 221, au milieu des cris et des interruptions de la gauche et des applaudissemens de la droite.

L'éclat qu'il jeta dans cette séance fut tel, que les organes de l'opinion crurent à l'élévation prochaine de M. Berryer au ministère, tandis qu'il refusait d'accepter la croix de la Légion-d'Honneur.

L'offre d'un portefeuille lui fut en effet adressée, mais il ne crut pas pouvoir marcher d'accord avec M. de Polignac, et il quitta Paris afin de se soustraire à de nouvelles obsessions.

Lorsque la révolution de juillet éclata, M. Berryer accourut à son poste, et, malgré la dissidence qui s'éleva à cette occasion entre ses amis et lui, il résolut de siéger sur ces bancs où la confiance de ses concitoyens l'avait appelé.

En 1832, à l'époque de la descente de madame la duchesse de Berry dans la Vendée, M. Berryer fut député vers elle par les chefs du parti royaliste.

Nous croyons que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner la relation si dramatique et si peu connue de ce voyage, rapportée par M. le général Dermoncourt. Nous le laissons parler.

« A peine M. Berryer fut-il arrivé à Nantes, qu'il apprit que M. de Bourmont y était depuis deux jours ; il alla le voir à l'instant. M. de Bourmont avait reçu l'ordre du 15 mai, relatif à la prise d'armes fixée au 24 ; mais il pensa, comme M. Berryer, d'après ce qu'il avait vu et entendu dans son court séjour à Nantes, qu'il y avait peu d'espoir à fonder sur cette insurrection, qu'il regardait comme ne devant produire que des résultats fâcheux. Il prit même sur lui de faire parvenir un presque contre-ordre aux chefs vendéens, jusqu'à ce qu'il eût consulté la duchesse et reçu ses ordres.

Le jour même de son arrivée à Nantes, et après avoir vu M. de Bourmont, M. Berryer monta dans un cabriolet, à deux heures, pour se rendre auprès de la duchesse ; et comme en y montant, il demandait à la personne de confiance que la duchesse avait à Nantes, quelle route il fallait prendre, et quel lieu elle habitait, cette personne lui montra du doigt un paysan qui se tenait au bout de la rue, sur un cheval gris pommelé, et lui dit seulement : « Vous voyez bien cet homme, vous n'avez qu'à le suivre. »

En effet, à peine l'homme au cheval gris vit-il la voiture de M. Berryer se mettre en marche, qu'il fit prendre à sa monture un trot qui permettait à M. Berryer de le suivre sans le perdre de vue. Ils traversèrent ainsi les ponts et entrèrent dans la campagne. Le paysan ne retournait même pas la tête, et paraissait s'inquiéter si peu de la voiture à laquelle il servait de guide, qu'il y avait des momens où M. Berryer se croyait dupe d'une mystification. Quant au cocher, n'étant pas dans la même confiance, il ne pouvait donner aucun renseignement sur la route à suivre, et comme lorsqu'il avait demandé ; Où allons-nous, notre maître ? le maître avait répondu : Suivez cet homme, il obéissait strictement à cette injonction, ne s'occupant dès lors pas plus du guide que le guide ne s'occupait de lui.

Après deux heures et demie de marche, qui ne furent pas pour M. Berryer sans inquiétude, on arriva à un bourg. L'homme au cheval gris s'arrêta devant l'auberge ; M. Berryer en fit autant. L'un descendit de son cheval, l'autre de sa voiture, pour continuer la route à pied. M. Berryer dit à son cocher de l'attendre jusqu'au lendemain à six heures du soir, et suivit son bizarre conducteur.

Au bout de cent pas, le guide entra dans une maison, et comme pendant la route M. Berryer avait gagné du chemin sur lui, il y entra presque en même temps. L'homme ouvrit la porte de la cuisine où la maîtresse du logis était seule, et lui montrant M. Berryer qui marchait derrière lui, il ne lui dit que ces mots :

—Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

—On le conduira, répondit la maîtresse de la maison.

A peine ces paroles furent-elles prononcées, que le guide ouvrit une porte, et sortit sans donner à M. Berryer le temps de le remercier, ni de paroles ni d'argent. La maîtresse de la maison lui fit signe de s'asseoir, et continua sans adresser un seul mot, de vaquer aux affaires du ménage, comme s'il n'y avait point là d'étranger.

Un silence de trois quarts d'heure à peu près succéda à la marque de stricte politesse que venait de recevoir M. Berryer, et ne fut interrompu que par l'arrivée du maître. Il salua l'étranger sans manifester ni étonnement, ni curiosité ; seulement il chercha des yeux sa femme, qui lui répéta de la

place où elle était, et sans interrompre ce qu'elle faisait, les mêmes mots que le guide lui avait dits :

—Voilà un monsieur qu'il faut conduire.

Le maître de la maison jeta alors sur son hôte un de ces regards inquiets, fins et rapides, qui n'appartiennent qu'aux paysans vendéens ; puis sa figure reprit aussitôt le caractère de physionomie qui lui était habituel, celui de la bonhomie et de la naïveté.

Il s'avança vers M. Berryer, le chapeau à la main :

—Monsieur désire-t-il voyager dans notre pays ? dit-il.

—Oui, je voudrais aller plus loin.

—Monsieur a des papiers, sans doute ?

—Oui.

—En règle ?

—Parfaitement.

—Et sous son véritable nom, je présume ?

—Sous mon véritable nom.

—Si Monsieur voulait me les montrer, je lui dirais bien s'il peut voyager tranquille dans notre pays.

—Les voici.

Le paysan les prit et les parcourut des yeux. Son regard ne se fut pas plus tôt arrêté sur le nom de M. Berryer, qu'il les replia en disant :

—Oh ! très bien : Monsieur peut aller partout avec ces papiers-là.

—Et vous vous chargez de me faire conduire ?

—Oui, Monsieur.

—Je voudrais que ce fût le plus tôt possible.

—Je vais faire seller les chevaux.

A ces mots, le maître de la maison sortit : dix minutes après, il rentra.

—Les chevaux sont prêts.

—Et le guide ?

—Attendez Monsieur.

En effet, M. Berryer trouva à la porte un garçon de ferme déjà en selle, et tenant un cheval de main ; à peine eut-il le pied dans l'étrier, que son nouveau conducteur se mit en route aussi silencieusement que l'avait fait son prédécesseur.

Après deux heures de marche, pendant lesquelles aucunes paroles ne furent échangées entre M. Berryer et son guide, on arriva, vers la tombée de la nuit, à la porte de l'une de ces métairies qu'on décore du nom de château : il était huit heures du soir ; M. Berryer et son guide descendirent de cheval, et tous deux entrèrent.

Le garçon de ferme s'adressa à un domestique, et lui dit :—il faut que ce monsieur-là parle à monsieur.

Le maître était couché, il avait passé la nuit précédente à un rendez-vous, et la journée à cheval ; il était trop fatigué pour se lever ; un de ses parents descendit à sa place. Celui-ci reçut M. Berryer, et dès qu'il se fut nommé, et qu'il lui eut dit qu'il désirait se rendre auprès de la duchesse, il donna ses ordres pour le départ ; il se chargeait lui-même de servir de guide au voyageur.

En effet, dix minutes après, ils partirent tous deux à cheval. Au bout d'un quart d'heure, un cri retentit à cent pas devant eux ; M. Berryer tressaillit, demanda quel était ce cri.

—C'est notre éclaireur, répondit tranquillement le chef vendéen, qui demande à sa manière si le chemin est libre.—Écoutez, et vous allez entendre la réponse.—A ces mots il étendit sa main, la posant sur le bras de M. Berryer, et le forçant ainsi d'arrêter son cheval.

En effet, un second cri se fit entendre ; venant d'une distance beaucoup plus éloignée, il semblait l'écho du premier, tant il était pareil.

—Nous pouvons avancer, la route est libre, reprit le chef en remettant son cheval au pas.

—Nous sommes donc précédés d'un éclaireur !

—Oui, nous avons un homme à deux cents pas devant nous, et un à deux cents pas derrière.

—Mais quels sont ceux qui lui répondent ?

—Les paysans dont les chaumières bordent la route. Faites attention, lorsque vous passerez devant l'une d'elles, et vous verrez une petite lucarne s'ouvrir, une tête d'homme s'y glisser, y demeurer un instant immobile, comme si elle était de pierre, et ne disparaître que lorsque nous serons hors de vue. Si nous étions des soldats de quelque cantonnement environnant, l'homme qui nous aurait vus passer sortirait aussitôt par une porte de derrière ; puis, s'il y avait aux environs quelque rassemblement, il serait prévenu un quart d'heure avant son arrivée, de l'approche de la colonne qui croirait le surprendre,

En ce moment, le chef vendéen s'interrompit.

—Écoutez ? murmura-t-il, en arrêtant son cheval.

—Qu'y a-t-il ? dit M. Berryer : je n'ai entendu que le cri habituel de notre éclaireur.

—Oui, mais aucun cri n'y a répondu ; il y a des soldats aux environs.

A ces mots, il mit son cheval au trot ; M. Berryer en fit autant : presque au même instant, l'homme qui formait l'arrière-garde les rejoignit au galop.

Ils trouvèrent, à l'embranchement des deux routes, leur guide immobile et indécis.

Le chemin bifurquait, et comme on n'avait, ni d'un côté ni de l'autre, répondu à son cri, il ignorait lequel de ces deux sentiers il fallait prendre ; tous deux, au reste, conduisaient les voyageurs à leur destination.

Après un moment de délibération à voix basse entre le chef et le guide, celui-ci s'enfonça sous la voûte sombre qui était à droite; cinq minutes après, M. Berryer et le chef se mirent en marche par le même chemin, laissant immobile, à la place qu'ils quittaient, leur quatrième compagnon, qui, cinq minutes après, les suivit à son tour.

A trois cents pas de là, M. Berryer et le chef trouvèrent leur éclairé arrêté; il leur fit un signe de la main pour commander le silence, et laissa tomber à voix basse ces paroles : Une patrouille !

En effet, ils entendirent ce bruit régulier de pas que fait une troupe en marche : c'était une de ces colonnes mobiles qui faisait sa ronde de nuit.

Bientôt le bruit se rapprocha d'eux, et ils virent se dessiner sur le ciel les baïonnettes des soldats qui, pour éviter l'eau qui coulait dans les chemins creux, n'avaient suivi ni l'une ni l'autre des deux routes, dont l'embranchement avait causé l'hésitation momentanée du guide; mais ils avaient suivi le talus, et marchaient de l'autre côté de la haie, sur le terrain qui dominait les deux sentiers creux par lesquels il était encadré. Si un seul des quatre chevaux eût henni, la petite troupe était prisonnière; mais, comme s'ils avaient compris la position de leurs maîtres, ils restèrent silencieux comme eux, et les soldats passèrent sans se douter qu'il y avait là quelqu'un. Quand le bruit des pas des soldats se fut perdu dans l'éloignement, les voyageurs se remirent en marche.

A dix heures et demie, on se détourna de la route, et l'on entra dans un petit bois. La petite troupe y mit pied à terre; on laissa les chevaux sous la garde de deux paysans, et M. Berryer et le chef continuèrent seuls leur route.

On n'était plus très éloigné de la métairie où se trouvait Madame; mais comme on voulait entrer par une porte de derrière, il fallut faire un détour et passer à travers des marais où les voyageurs enfoncèrent jusqu'aux genoux; enfin on aperçut la petite masse sombre que formait la métairie entourée d'arbres, et bientôt l'on fut arrivé à la porte; le chef frappa d'une manière particulière.

Des pas s'approchèrent, et une voix demanda :—Qui est là ?

Le chef répondit par un mot d'ordre commun, et la porte s'ouvrit.

C'était une vieille femme qui remplissait l'office de concierge; mais elle était accompagnée, pour plus de sûreté, d'un grand et robuste gaillard, armé d'un bâton qui, dans de pareilles mains, était aussi dangereux que quelque arme que ce fût.

—Nous voudrions voir M. Charles, dit le chef.

—Il dort, répondit la vieille, mais il a dit de l'avertir si quelqu'un venait; entrez dans la cuisine et je vais le réveiller.

—Dites-lui que c'est M. Berryer arrivant de Paris, ajouta celui-ci.

La vieille les laissa dans la cuisine et sortit. Les voyageurs s'approchèrent de la cheminée immense où luisaient quelques brasiers, restes du feu de la journée. Une planche s'y enfonçait par l'une des extrémités, tandis que l'autre supportait une de ces chandelles de résine qu'on emploie ordinairement dans les chaumières vendéennes.

Au bout de dix minutes, la vieille entra et avertit M. Berryer que M. Charles était prêt à le recevoir, et qu'elle venait le chercher pour le conduire auprès de lui; il la suivit donc, et, montant derrière elle un mauvais escalier en dehors de la maison, qui semblait collé le long du mur il arriva à une petite chambre, située au premier, la seule, du reste, qui fût à peu près habitable dans cette pauvre petite métairie.

Cette chambre était celle de la duchesse de Berry. La vieille ouvrit la porte et, restant en dehors, la referma sur M. Berryer.

Son attention se porta d'abord tout entière sur Madame.

Elle était couchée sur un mauvais lit de bois blanc, grossièrement équarri à coups de serpe, dans des draps de batiste très-fins, et couverte d'un châle écossais à carreaux verts et rouges. Elle portait sur la tête une de ces coiffes de laine qui appartiennent aux femmes du pays et dont les bords retombent sur les épaules. Les murs étaient nus; une mauvaise cheminée en plâtre chauffait l'appartement, qui n'avait pour tous meubles qu'une table couverte de papiers, sur lesquels étaient posées deux paires de pistolets; dans un coin de l'appartement, une chaise sur laquelle étaient jetés un costume complet de jeune paysan et une perruque brune.

L'entrevue de M. Berryer avec Madame la duchesse de Berry avait pour but de déterminer cette princesse à quitter la France; il représentait auprès d'elle, ainsi que nous l'avons dit, les notabilités légitimistes de la capitale.

On sait que M. Berryer fut arrêté à Angoulême, peu de jours après cette entrevue, d'où il était sorti l'âme navrée de douleur; car il prévoyait l'issue d'une insurrection que toutes les ressources de son éloquence n'avaient pu empêcher.

Traduit en cour d'assises pour la part qui lui était imputée dans les mouvements de la Vendée, M. Berryer, après le désistement du ministère public, fut acquitté à l'unanimité et aux applaudissements de la foule, comme devait l'être quelques mois plus tard, sous l'impression de sa puissante parole, l'illustre auteur du *Génie du Christianisme*.

M. Berryer s'éleva dans cette cause à une telle hauteur d'éloquence et d'argumentation, que jamais acquittement ne fut plus complet. "Tous ceux qui l'ont entendu se souviennent encore de tout ce qu'il y eut de sublime et de véritablement inspiré, lorsqu'à l'aspect de la Sainte-Chapelle, invoquant les grandeurs de la vieille monarchie française; il plaçait la royauté proscrite sous la protection du Dieu de saint Louis. Il y eut là, à sa voix, une de ces

impressions électriques et involontaires qu'il n'est donné qu'au génie de produire."

Depuis cette époque jusqu'à ce jour, aucun fait nouveau et important n'est venu s'ajouter à la vie publique de M. Berryer, et faire diversion à ses travaux parlementaires et judiciaires; nous bornerons donc ici ces détails biographiques, et passerons maintenant à l'appréciation de l'orateur.

"M. Berryer est le plus grand de nos orateurs.

Depuis Mirabeau, personne n'a égalé M. Berryer.

La nature l'a traité en favori: sa taille n'est pas élevée; mais sa belle et expressive figure peint et reflète toutes les passions de son âme. Il domine l'assemblée de sa tête haute. Mais ce qu'il a d'incomparable, et par dessus tous les autres orateurs de la chambre, c'est le son de sa voix, la première des beautés pour les orateurs.

M. Berryer ne doit pas seulement sa prééminence au hasard de ses qualités extérieures. Il est maître aussi dans l'art oratoire. Ce qui rend M. Berryer supérieur, c'est que, dès le seuil de son discours, il voit, comme d'un point élevé, le but où il tend. Il n'attaque pas brusquement son adversaire: il commence par tracer autour de lui plusieurs lignes de circonvallation; il le débusque de poste en poste, il le trompe par des marches savantes; il s'en rapproche peu à peu, il le suit, il l'enveloppe, il le presse, il l'étouffe dans les replis redoutables de son argumentation. Cette méthode est celle des larges esprits, et elle fatiguerait bientôt un auditoire aussi inattentif qu'une chambre française, si M. Berryer ne soutenait pas sa préoccupation légère, par le charme de sa voix, l'animation de son geste, et la noblesse élégante de sa diction.

D'ailleurs, après s'être laissé entraîner à la suite de l'orateur, et au moment où l'on se croit dévié de sa route et égaré, on se sent, avec plaisir, ramener au but par un détour habile et ingénieux, et l'on applaudit avec transport à la puissance de son art.

Sa mémoire contient sans efforts les dates les plus compliquées, et son doigt se pose sans hésitation sur les passages dispersés des nombreux documents qu'il analyse et qui fortifient la trame de ses discours.

Rien n'égale la variété de ses intonations; tantôt simples et familières; tantôt hardies, pompeuses, ornées, pénétrantes.

Sa véhémence n'a rien d'amer et sa personnalité rien d'injurieux.

Il tire d'une cause tout ce qu'elle contient à la fois de précipité et de solide, et il la hérissé d'arguments si captieux et si serrés, qu'on ne sait plus par où l'aborder, ni la prendre.

Lorsqu'il a parcouru la série de ses preuves, il s'arrête un court moment; puis il les entasse les unes sur les autres, et il en fait un monceau sous lequel il aceable ses adversaires.

Il captive, il retient, il délasse l'attention de ses auditeurs, pendant plusieurs heures de suite; il les promène, sans les égarer, sous le péristyle et à travers les belles colonnades de son discours; il les éblouit par le spectacle varié de son génie; il les suspend au charme de sa magnifique parole.

Homme du monde et d'un caractère enjoué, M. Berryer n'est pas naturellement laborieux. Il est doué cependant d'une forte aptitude pour les affaires. Nul, quand il veut, n'approfondit mieux une question, n'en rassemble les détails avec une investigation plus savante et mieux ordonnée.

Peut-être, au milieu de sa vaste diction, n'est-il pas, quelquefois, très correct; mais ce défaut, commun à tous les improvisateurs, ne nuit pas à l'effet de ses discours. Nous avons déjà dit qu'il ne fallait ni analyser, ni lire nos orateurs; il faut les entendre. Leur renommée serait plus grande, si la presse ne les reproduisait pas: ils ont un ennemi dans chaque sténographe.

Mais ce que tous les sténographes ne reproduiront jamais, c'est la voix de M. Berryer, cette voix dont les cordes vont remuer les fibres des organisations nerveuses. Lorsqu'il les a mises physiquement en rapport avec lui, il leur communique, comme par une sorte d'électricité, les rapides émotions de son âme, il est musicien par l'organe, peintre par le regard, poète par l'expression.

Il faut le voir couvrir son adversaire, le saisir et s'en emparer: il le tient entre ses serres, et lorsqu'après l'avoir meurtri et déchiré, avec quelle expression de fierté dédaigneuse il le rejette du haut de sa tribune!

"Obligé de faire face à toutes les questions, le talent de M. Berryer, si plein de ressources, n'a fait défaut à aucune; il a été hardi sans emportement, et adroit sans bassesse. Homme d'affaires, il a remué les chiffres avec passion; homme de parti, il a remué les passions avec calme. Personne n'a su, comme lui, entrer dans une discussion et en sortir, choisissant toujours le moment favorable, attaquant pour ne pas être attaqué, modéré lorsqu'il le faut, violent lorsqu'il le faut, insisif, moqueur, jetant, comme à plaisir, les trésors de sa parole, et laissant en tous lieux des traces de son passage.

A ce geste empreint d'une autorité assurée et tranquille, à cette voix si belle quand elle s'émouit, à cette attitude, qui ne reconnaîtrait à l'instant même un des maîtres de la tribune? On devinerait, rien qu'à le voir, l'un de ces hommes forts, auxquels a été octroyé par le ciel le magnifique don de l'éloquence; il porte écrit sur son front large et découvert le signe du génie et de l'inspiration oratoire. Veut-il parler, chacun se tait, et les mille rivalités qui bourdonnent dans l'enceinte législative, font silence devant lui. On ne citerait pas un second exemple, dans tout le cours de notre histoire parlementaire, d'un triomphe aussi complet. Ses amis l'ont vanité; son ion a servi de drapcau. On lui a tenu compte de ce qu'il avait dit et de ce qu'il avait tu. Ceux-ci l'ont aimé pour sa hardiesse; ceux-là l'ont aimé pour sa prudence; les autres, et c'était le plus grand nombre, n'ont voulu voir dans M. Berryer que le grand orateur et le grand artiste. Insoucieux de la renommée il a vu

la renommée venir à ses pieds lui faire des avances ; il a été de bon goût de s'associer à ses succès, et la mode, dont il pouvait si bien se passer, qui fait et qui défait les réputations, a pris la sienne sous sa protection toute-puissante. Il n'est pas jusqu'aux partisans les plus sincères du pouvoir nouveau, si souvent blessés par lui, qui n'aient battu des mains à son courage, comme on aurait applaudi jadis à l'un de ces paladins généreux et héroïques qui venaient seuls défier une armée.

Il faut l'avoir vu dans quelque grande occasion, dans le procès de la Roncière, par exemple, dominant l'assemblée, grandi en un instant comme par magie ; l'œil en feu, le front haut, le geste accusateur et dédaigneux, la voix qui s'émoussait et qui tremble, pour bien se convaincre qu'un pareil homme aurait été, dans tous les temps, à la hauteur de toutes les causes ; il pleure, car il a pleuré ! et tout le monde pleure, cédant, sans le savoir, sans le vouloir, à cet irrésistible empire du talent.

Il n'y a pas moyen de redire après lui ce qu'il a dit, de clouer à quelques lignes glacées cette éloquence si spontanée et si dissolvante. Lui-même le sait-il ? Pourrait-il essayer, sans danger pour sa gloire, de ranimer après coup, comme tant d'autres, ses inspirations éteintes ? N'a-t-il pas été éloquent par hasard, par instinct ? On dirait qu'il ne faut pas lui en savoir gré ; qu'il n'y a pas de sa faute, et qu'il a été éloquent malgré lui."

### VARIÉTÉS.

**UNE HÉROÏNE EN RETRAITE.**—La dame veuve Sutter, née Thérèse Figuer, compte plus de vingt-un ans de service militaire sous son nom de fille. Une circonstance fortuite la détermina à s'engager dans la légion Allobroge en 1782. Elle a fait le siège de Toulon. Elle fut incorporée l'année suivante dans le 15<sup>e</sup> dragon. Elle a fait la campagne de Catalogne à l'armée des Pyrénées-Orientales. Lors du décret de la convention qui inécrivit aux femmes le service militaire, les généraux de cette armée demandèrent qu'elle fut conservée sur les rôles. Elle a fait les campagnes d'Italie du général Bonaparte. Elle a fait dans le 9<sup>e</sup> dragons, la campagne de Piémont après la bataille de Novi. Le premier consul, par un arrêté particulier, lui donna, sous son nom de demoiselle Figuer, une pension de deux cents francs pour sa conduite distinguée comme dragon pendant plus de huit années. Elle est rentrée au service en 1802, dans le 9<sup>e</sup> dragons. Elle a fait la campagne d'Austerlitz et celle d'Iéna jusqu'à l'entrée dans Berlin. En 1810, elle partit pour l'Espagne, inscrite comme soldat sur les rôles de la garde impériale. En 1812, elle fut prise dans les environs de Burgos par une guérilla du curé de Mérino, transférée au fort de Lisbonne et conduite en Angleterre ; elle ne rentra en France qu'en 1814. La veille du départ de l'empereur pour la campagne de Waterloo, elle lui fut présentée sous l'uniforme des chasseurs de la garde.

Ses états de service, signés par les maréchaux Lannes, Augereau, général Noguez et autres, attestent qu'elle a reçu un coup de feu au siège de Toulon, quatre coups de sabre dans la campagne de Piémont ; qu'elle a eu quatre chevaux tués sous elle ; qu'elle a sauvé la vie au général Noguez et à plusieurs autres personnes. Elle a aujourd'hui 69 ans et ne possède que sa pension.

**ÂGES DES SOUVERAINS.**—En parcourant l'*almanach royal*, dont la publication s'est fait attendre huit mois, il est curieux de ranger les princes régnans d'après la date de leur naissance. Voici cette liste :

Charles (Jean) XIV, roi de Suède, né en 1763 ; le pape Grégoire XVI, en 1765 ; Ernest-Auguste, roi de Hanovre, en 1771 ; Louis-Philippe, en 1775 ; Guillaume II, grand-duc de Hesse, en 1777 ; Guillaume, roi de Wurtemberg, en 1781 ; Christian VIII, roi de Danemark, en 1786 ; Guillaume II, roi de Hollande, en 1792 ; Ferdinand I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche, en 1793 ; Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, en 1795 ; le czar Nicolas, en 1796 ; Frédéric-Auguste, roi de Saxe, en 1797 ; Léopold II, grand-duc de Toscane, en 1797 ; Charles-Albert, roi de Sardaigne, en 1798 ; Ferdinand II, roi de Naples, en 1810 ; Othon, roi de la Grèce, en 1816 ; Maria da Gloria, reine de Portugal, en 1819 ; Victoire, reine d'Angleterre, en 1819 ; Abdul-Medjid, empereur de Turquie, en 1823 ; Pedro II, empereur du Brésil, en 1825 ; Isabelle, reine d'Espagne, en 1830.

Des données que fournit cet *almanach*, trop indiscret peut-être, il est facile de voir quel est l'âge des souveraines assises sur les divers trônes que nous venons de nommer ; la reine des Français a 60 ans ; celle de Suède, 59 ; celle de Bavière, 50 ; de Hollande, 47 ; de Danemark, 46 ; l'impératrice de Russie en a 44 ; la reine de Wurtemberg, 42 ; la reine de Sardaigne, 41, ainsi que celle de Prusse et la grande-duchesse de Bade ; l'impératrice d'Autriche a 39 ans ; la reine de Saxe, 37 ; la reine des Belges, 30 ; la grande-duchesse de Toscane, 28 ; la reine de Naples, 26 ; et la reine de la Grèce, 24.

Le roi de Hanovre et le grand-duc de Hesse sont veufs. Le roi de Bavière a 4 garçons et 4 filles ; l'empereur Nicolas est père de 4 garçons et de 3 filles ; le roi de Naples a 4 garçons.

Abdul-Medjid s'est vu reconnaître, le 21 sept. 1840, dans un fils, et, le 10 octobre de la même année, trois semaines plus tard, dans une fille ; chose pareille n'arrive qu'à un sultan, comme bien l'on peut croire.

—Un simple ouvrier d'Orléans vient d'imaginer un mécanisme dont l'application aux voitures est de nature à prévenir les dangers, lorsque par malheur les chevaux s'emportent. Dans ce cas il suffit de presser un léger ressort ; à l'instant même les chevaux se trouvent dételés et la voiture enrayée

assez fort pour rester dans un état d'immobilité complète ; quelques expériences de ce système ont déjà été faites, et auraient, dit-on, parfaitement réussi.

—On vient de signifier aux journaux de ne plus employer, sous aucun prétexte, les dénominations des anciens poids et mesures. Un journaliste s'est rendu chez l'inspecteur de son quartier pour lui faire sentir que cette prescription serait inexécutable dans une foule de cas. M. l'inspecteur n'a voulu entendre à rien ; et le malheureux journaliste s'est vu réduit à se retirer avec 33 centimètres de nez, plus une fraction.

—Dans les années précédentes des *Guêpes*, dit M. Karr, j'ai adressé à M. Cousin et à M. Villemain, tour à tour ministres de l'instruction publique—de respectueuses remontrances au sujet des choses peu vraies, qu'ils ont débitées à la distribution de ses prix du concours général.

Il y a une de ces choses peu vraies, dont je n'ai pas parlé ;—c'est la tendresse mutuelle qu'éprouvent les maîtres et les élèves.

C'est une chose qu'on dit tous les ans—pour terminer dignement douze mois de guerre acharnée, de luttes, de ruses ourdies et déjouées, et de perfidie et de vengeance.

Je me rappelle à ce sujet la petite anecdote que voici : Un de mes amis habitait avec une charmante famille le quartier des Champs-Élysées. Un jour il descendit, le matin, l'escalier de sa maison pour aller faire une promenade et respirer sous les arbres.

Il entend un grand bruit au bas de l'escalier.—Il reconnaît le bruit de ses deux petits enfans ;—cependant ils ne reviennent ordinairement de l'école voisine qu'à quatre heures de l'après-midi, et il n'est que neuf heures du matin.—Ce sont cependant bien eux,—et ils se tiennent par la main, et ils montent bruyamment l'escalier, en chantant sur une sorte d'air de leur invention, sur une espèce de ton de psalmodie les paroles suivantes :

« Le maître est mort : il n'y a pas d'école, — il n'y a pas d'école ; le maître est mort, — le maître est mort ; il n'y a pas d'école. »

SAONE-ET-LOIRE.—On a parlé, dit le *Journal de Saône-et-Loire*, d'une fameuse succession d'un sieur Bonnet, mort aux Antilles, sans héritiers connus et laissant une fortune de huit ou dix millions. Cette succession mit dans l'agitation la plus vive, il y a une douzaine d'années, tous les Bonnets de France, les Bonnets de l'Ain, les Bonnets de l'Aisne, les Bonnets de Tulle, et jusqu'aux Bonnets de Nuits. Un fait semblable se reproduit en ce moment à Mâcon.

Un nommé Honoré Giroud, qu'on présume y être né, est mort en Amérique en 1787. Depuis que M. le procureur du roi a invité les héritiers à se faire connaître, c'est à qui découvrira dans sa famille un Giroud qui lui donne part à la somme qu'on dit être déposée à la banque de New-York, et à laquelle l'imagination se plaît à donner des proportions colossales. Il ne s'agit de rien moins que d'un certain nombre de millions. On raconte que les habitans d'un hameau de Charnay, comme une voisine de Mâcon, sont arrivés en masse, se prétendant tous héritiers, par cela seul que leur village se nomme *les Girouls*. Enfin, la nouvelle répandue a mis en émoi toute la population, et a déjà produit, sans doute, bien des rêves dorés. Mais, hélas ! il n'y a plus guère d'oncles d'Amérique que dans les vaudevilles de M. Scribe. Nous avons pris des renseignemens sur cette affaire, et nous savons que le capital en question ne s'élève qu'au chiffre mesquin de 4,007 fr.

—Voici une nouvelle et curieuse manière de tenir l'état civil, indiquée par un dialogue entre un sergent et un officier :

L'officier au sergent : Mais, sergent, cet homme que vous portez pour mort dans la dernière affaire n'est que grièvement blessé.

Le sergent : Suffit, lieutenant ; je vais réparer ma sottise.

Et il écrit en marge : *Mort par erreur.*

Quelques jours après, l'officier dit au sergent : « A propos, ce même homme dont je vous ai parlé vient de mourir à l'hôpital ; marquez — Suffit, lieutenant. » Et il écrit en marge : *Remort.*

### A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONGRÈGE DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris à un scheling le cahier.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces :—Six lignes et au dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 2<sup>rs</sup> 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au dessous, 1<sup>re</sup> insertion, 3<sup>rs</sup> 4d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1<sup>re</sup> insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, PRÈRE DE L'ÉVÊQUE.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,